

# La Vesancière

N° 112 - XXIXe année

1<sup>er</sup> semestre 2025



« Le bonhomme de neige » de Jacques Prévert

# Bonne Année !

# FONCTIONNEMENT DU BULLETIN MUNICIPAL

## « La Vesancière »

### Parution

2 fois par an : janvier et juillet

### Réception des prochains articles

jusqu'au 30 juin 2025

À la mairie ou auprès d'

Éliane Jonker 06 88 57 52 15 - jonker.eliane@gmail.com

### APPEL ! à votre contribution

*Afin de rendre la lecture de la Vesancière plus attractive, n'hésitez pas de nous faire partager vos témoignages, expériences, comptes rendus de voyages, photos... ou autre.*

MERCI !

## CALENDRIER DES ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2025

<b>Mardi 14 janvier</b>	YOGA	reprise à 18h30
<b>Samedi 8 février</b>	PEVV	Sortie raquette nocturne - repas
<b>Début mars</b>	LA MARCHE NORDIQUE	
<b>Mardi 11 mars</b>	PEVV	Assemblée générale à 20h30
<b>Mercredi 12 mars</b>	CLAV	Assemblée générale à 20h
<b>Samedi 5 avril</b>	PEVV	Nettoyage de printemps à 9h
<b>Lundi 21 avril</b>	CLAV	Chasse à l'œuf
<b>Vendredi 25 avril</b>	CLAV	Loto à 14h
<b>Samedi 26 avril</b>	APE	Pâques aux cabanes
<b>Vendredi 23 mai</b>	CLAV	Sortie d'un jour
<b>6 ou 21 juin</b> (selon météo)	APE	Kermesse de l'école
<b>Lundi 9 juin</b>	LES AMIS DE LA CHAPELLE	Fête de la Pentecôte
<b>Dimanche 29 juin</b>	SOCIETE DE CHASSE	Concours de boules



# LES VOËUX DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

A l'occasion de cette cérémonie traditionnelle des vœux, nous sommes heureux d'accueillir dans notre maison commune :

Madame Sophie DELORME DURET, députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription de l'Ain,  
Madame Véronique BAUDE, conseillère départementale du canton de Gex Vice-Présidente déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur, ainsi que son binôme au conseil départemental monsieur Pierre GINOT remplaçant de notre ami Gérard disparu récemment,  
Monsieur Michel BRULHART, conseiller départemental du canton de Thoiry, maire de Saint-Jean-de-Gonville et président de la Régie des Eaux Gessiennes,  
Monsieur le Président de Pays de Gex Agglo Patrice DUNAND maire de Gex et conseiller régional,  
Monsieur le Vice-président de Pays de Gex Agglo Vincent SCATTOLIN maire de Divonne les Bains, Vice-président du pôle métropolitain du Genevois Français, Président Directeur Général de la société publique locale « Terrinnov»,  
Les maires et adjoints présents,  
Le lieutenant Emmanuel JEANNOT, commandant des brigades de gendarmerie de GEX et DIVONNE,  
Le lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe Denis DOUX, chef du Centre d'Intervention et de Secours de GEX/DIVONNE,  
Monsieur Médéric TABART notre jeune technicien ONF,  
Et vous, chers concitoyens, habitants de Vesancy, ici présents.

Soyez tous les bienvenus à notre cérémonie des vœux 2025. Nous sommes honorés de votre présence, et heureux de vous voir si nombreux ce soir, tout particulièrement vous, les nouveaux habitants de Vesancy.

2024 ne nous aura pas apporté, loin s'en faut que des satisfactions.

L'Europe a connu des températures record avec des vagues de chaleur prolongées et des températures moyennes bien au-dessus des normales saisonnières. Janvier, en France, a été le mois le plus chaud jamais enregistré, heureusement nous n'avons pas connu, contrairement à l'année précédente, de grande sécheresse dans la plupart de nos régions.

Les vagues de chaleur intenses ont été suivies de très violents orages, causant des inondations et des dégâts considérables.

La région méditerranéenne, les villes et villages traversés par des cours d'eau ont été fortement touchés, sans oublier Mayotte, dévasté par un cyclone monstrueux.

D'autres pays limitrophes ont connu ces épisodes météorologiques extrêmes. Une pensée particulière à nos voisins espagnols qui ont été très gravement impactés par des inondations catastrophiques entraînant de nombreuses pertes humaines et des destructions considérables.

Que d'eau, que d'eau, et paradoxalement certaines contrées continuent de souffrir de la sécheresse, le changement climatique est une réalité.

Dans notre petit village, eu égard à toutes ces catastrophes, nous ne pouvons pas nous plaindre, si ce n'est la disparition progressive de nos sapins et autres épicéas qui faisaient la fierté de nos grands-parents et participaient grandement au budget communal.

Les scolytes envahissent nos forêts laissant derrière eux des arbres morts pourrissant sur place, faute de personnel forestier pour les enlever. Petite consolation : bien aidés par l'ONF, la nature ayant horreur du vide, ce sont les feuillus (sans grande valeur financière) qui nous offrent, notamment en automne, de paysages magnifiques aux couleurs incroyables.

Malheureusement, il n'y a pas que le climat qui est dérégulé, la situation géopolitique est très préoccupante.

Le conflit en Ukraine reste intense et les risques de mondialisation avec la venue de troupes Nord-Coréennes sont sérieux. L'OTAN renforce sa présence militaire dans les pays voisins pour essayer de dissuader toute escalade.

Au Moyen Orient le risque d'embrasement total est réel.

Malgré les fortes tensions commerciales et technologiques, l'Europe tente de maintenir un équilibre délicat entre ses alliances traditionnelles et ces pays émergents si puissants, la Chine notamment.

Quant à la situation en France, on ose à peine en parler.

Crise de confiance démocratique : une enquête du Conseil Economique et Social révèle une perte de confiance croissante des citoyens envers les institutions politiques. 80% de la population estiment que les politiciens sont déconnectés des réalités quotidiennes.

Le spectacle donné depuis quelques mois à l'Assemblée Nationale est trop souvent désolant. Les invectives, le tohu-bohu, les petits arrangements contre nature ne donnent pas la meilleure image de la démocratie.

# LES VOËUX DU MAIRE

La croissance économique reste très faible, malgré les Jeux Olympiques de Paris réussis. Bien que l'inflation ait reculé, beaucoup de Français estiment que leur pouvoir d'achat se dégrade rapidement. Quant à l'endettement public, le remboursement des intérêts est en passe de devenir le 1<sup>er</sup> poste de dépense.

La situation de la France d'aujourd'hui est très préoccupante.

Mais restons positif et gardons notre bonne humeur.

En dépit de ce climat anxiogène, notre commune trace son chemin et continue à vouloir être un lieu de vie agréable pour tous.

Le fameux crapauduc si décrié a été réalisé dans les délais prévus. Les perturbations annoncées n'ont pas vraiment eu lieu, grâce à une planification de travaux bien réfléchie et aussi grâce à la compréhension des usagers. On attend maintenant que les amphibiens daignent utiliser ces passages souterrains, ce n'est pas gagné mais la LPO veille ...

Le lagunage a eu droit à un curage par l'Agglo et par la Régie des Eaux Gessiennes permettant un meilleur écoulement du Flon et des eaux usées. Son efficacité a été vite démontrée les jours suivants.

Toujours sur la D984C, une JBox, unité de stockage d'électricité développée par le groupe NW, soi-disant licorne française, a vu le jour contribuant à l'équilibre et à la stabilité du réseau électrique. La prochaine étape serait d'installer en complément une IEcharge raccordée à l'unité de stockage, borne de recharge de haute puissance pour véhicule électrique, mais, nous n'en sommes pas encore là.

La complétude du réseau fibre optique, réalisé en été 2023, a pu enfin être réceptionnée et validée en décembre 2024. Plus d'un an de retard entre sa réalisation et sa commercialisation. Merci la sous-traitance...

Les aménagements mobiles aux entrées et au milieu du village ont été mis en place afin de mieux sécuriser la rue principale. Quant à la rue de la fruitière, un sens unique a vu le jour pour essayer de fluidifier le trafic.

Les travaux d'entretien de routes communales sont terminés pour cette année, la dernière tranche sera inscrite au prochain budget.

L'appartement du bâtiment de l'école des petits a été rafraîchi, c'est Marie-Eve notre secrétaire générale qui en a pris possession. Quant aux portes de l'église, c'est l'ami Nicolas DUBOSSON qui a modifié son planning de travail pour nous les remettre à neuf avant les fêtes de Noël.

L'achat de foncier derrière le château a pu se concrétiser, permettant de possibles aménagements.

Les allées centrales du cimetière ont été goudronnées, le monument aux morts a été mis en valeur faisant l'unanimité des résidents ! (Facile) mais surtout des visiteurs. L'allée périphérique sera traitée cette année si le conseil municipal est d'accord.

Les trois petits lotissements prévus au PLUIH ont été réalisés.

Tous les propriétaires ont pris possession de leur bien avec pour conséquence une augmentation significative des effectifs scolaires. L'ouverture d'une nouvelle classe a rapidement été envisagée et une demande de création de poste a été lancée. Demande inenvisageable pour l'Académie, mais après études et réflexions, il a bien fallu se rendre compte de la situation. Merci à Mesdames Véronique BAUDE, conseillère départementale déléguée à l'éducation et Aude ETCHEBERRY, conseillère régionale déléguée à la jeunesse qui ont bien soutenu notre demande d'ouverture de classe auprès de Mme REMER, directrice des services départementaux de l'Education Nationale. C'est donc une 3<sup>ème</sup> classe qui pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire de notre village a été ouverte à la rentrée 2024. Mais qui dit nouvelle classe dit nouveaux locaux, nouveaux matériels, nouveaux personnels, et quelques ennuis ...

En prévision d'un tel évènement, une réflexion avait été menée qui a conduit à la réhabilitation du bâtiment de la cure mais aussi à un plan B au cas fort probable, où le chantier ne soit pas terminé... Fin 2023, nous n'avons pas renouvelé la DSP (Délégation de Service Public) du « point rencontre » ce qui nous a permis de transformer cet espace en une magnifique salle de classe.

Magnifique oui, mais chère. Plus de 35000 € ont été dépensés pour des matériels en tout genre, ça donnerait presque envie de retourner à l'école. Quant à la pause méridienne, au périscolaire matin et soir, c'est dans cette salle Laforêt, transformée pour cette soirée en salle de réception, sa vocation première, que tout se déroule à la grande satisfaction des enfants et de la plupart des parents.

Recruter n'a pas été une mince affaire pour trouver du personnel afin d'accompagner les enfants. Après de multiples péripéties qui m'ont gâché une bonne partie des vacances d'été, merci à Anaïs qui, à notre grande satisfaction, complète Christelle pour le scolaire, complète Fabienne pour le périscolaire et la cantine, gère la location des salles et veille à la propreté des différents espaces du château, merci aussi à Armand, qui en toute discrétion maintient propre les classes et leurs dépendances.

# LES VOËUX DU MAIRE

La réhabilitation du bâtiment de la cure a pris malheureusement beaucoup de retard. Bien que la libération de l'appartement ainsi que les divers travaux de préparation aient tous été réalisés selon les prévisions, le manque de réactivité du bureau de contrôle et des services incendie ont retardé la demande de permis de construire que nous avons enfin obtenu en juin. L'élaboration du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) nécessaire pour les appels d'offres qui devait être fait dans la foulée lui aussi a pris du retard, en cause, une surcharge de travail chez notre maître d'œuvre.

En conséquence, un nouveau planning a été élaboré, la rentrée des classes 2025 comme pressentie ne se fera donc pas dans le nouveau bâtiment.

Merci à tous les employés de l'Agglo que nous avons encore bien sollicité en cette année 2024.

Merci à son patron Patrice et à ses vices présidents.

Mention spéciale au pôle « urbanisme » à l'équipe de Mme BILLET ainsi qu'à la sympathique et professionnelle équipe de l'ADS dirigée par DORINNE, que proximité oblige, je sollicite un peu trop souvent.

Merci à toute l'équipe municipale et au personnel communal.

Mes remerciements vont particulièrement à Anaïs et Armand engagés cet automne qui participent pleinement au bon fonctionnement de la mairie.

Merci à notre sympathique boulanger ambulant, « Chris'Ambule » qui n'a pas pu être trop présent cette année à cause de problèmes de santé et que l'on espérait revoir en cette nouvelle année ... mais a priori il a décidé de prendre sa retraite et c'est à une charmante Gexoise, Noémie, qu'il a confié les clés du camion.

Merci au jeune couple du foodtruck « CA.MI.MA.SI BURGER » qui est présent chaque mardi soir et à qui nous avons attribué provisoirement la licence 4.

Merci à Louis, heureux propriétaire aux « Allées de la fruitière » pour ses petits sablés personnalisés, que nous aurons le plaisir de voir et de déguster tout à l'heure...

Merci à la gendarmerie qui veille à notre tranquillité et que nous sollicitons régulièrement.

Nos associations continuent leurs activités.

Saluons cette année la montée en puissance de l'activité Yoga avec à sa tête la sympathique Alexandra, ainsi que l'activité marche nordique sous la responsabilité de Joël, coach bienveillant mais très professionnel, tous deux nouveaux résidents.

Grand merci à la commission « fêtes et cérémonies » conduite par Ghislaine ainsi qu'aux associations PEVV et CLAV et tous les bénévoles pour la parfaite organisation de la fête de juillet, qui malheureusement s'est déroulée dans des conditions climatiques très difficiles.

## Quelles sont les perspectives pour l'année 2025 ?

- Des travaux de voirie seront entrepris pour une remise en état des derniers tronçons de voies communales, ainsi que l'enrobage de l'allée périphérique du cimetière.
- L'achat de matériel pour Yohann, type balayeuse et épareuse sera, si les finances le permettent, inscrit au budget.
- L'étude pour l'aménagement des espaces publics situés au cœur du village sera peut-être lancée.
- Des travaux d'entretien sont d'ores et déjà fléchés dans deux salles de classe.
- Le projet du passage en LED de l'éclairage public devrait se concrétiser cette année en partenariat avec le SIEA.
- Nos efforts vont se porter principalement sur la réhabilitation de l'ancienne cure et de son environnement immédiat. On croise les doigts pour que les retards successifs pris en 2024 ne soient plus qu'un mauvais souvenir et que les subventions promises par l'Etat soient débloquées.

Madame Helen Keller, écrivaine américaine a dit un jour « L'optimisme est la foi qui mène à la réussite. Rien ne peut être fait sans espoir et confiance ». Elle qui, à la suite d'une maladie, était devenue sourde et aveugle à l'âge de deux ans, a eu un véritable parcours de résiliente, multipliant livres et conférences. En ces périodes si compliquées, que son exemple, son optimisme, sa volonté nous inspirent pour croire en l'avenir en menant à bien la plupart de nos projets, tant à un niveau personnel, communal voire pour certain national.

Toute l'équipe municipale se joint donc à moi pour vous souhaiter, Mesdames, Messieurs, une excellente année 2025 : bonheur, prospérité et surtout santé à vous et à tous vos proches, tout en ayant une pensée pour l'ami Pierrot (Monsieur Pierre Bianchi) disparu en cette dernière semaine de l'année 2024.

Merci de votre écoute ... et, je vous propose de passer au verre de l'amitié.

*Bernard Mugnier*

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## HORAIRES MAIRIE et PERMANENCES

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h

Mardi de 14h30h à 19h

**Permanence**

**du maire et des adjoints :  
uniquement sur rendez-vous**

Tél : 04 50 41 53 55

mail : [mairie@vesancy.fr](mailto:mairie@vesancy.fr)

Web : [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr)



## ETAT CIVIL

### *Naissance*

Mathéo Da Silva Renard 2 oct. 2024

### *Mariage*

Djelloul Manou & Cherine Ould-Amar  
16 novembre 2024

### *Décès*

Vito Zaffiro 10 août 2024

Anne Nury 24 octobre 2024

Andrée Emery 13 décembre 2024

Pierre Bianchi 30 décembre 2024

Maddalena Bortolotti 8 janvier 2025

Odette Colombain 11 janvier 2025

## Principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance du 26 novembre 2024

### URBANISME

#### Déclarations préalables

280 route de Bottenay - clôture : *accord*

84 route de Bottenay - 14 panneaux photovoltaïques : *accord*

292 route de Bottenay - clôture : *en cours d'instruction*

16 impasse Vie Quinat - 10 panneaux photovoltaïques : *refus*

292 route de Bottenay - bardage pour fermer carport : *accord*

107 route de la Chapelle - division en vue de construction : *en cours d'instruction*

Bottenay - division en vue de construction : *en cours d'instruction*.

#### Renouvellement de la convention avec le service ADS

La Convention entre la Mairie et la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex - service ADS arrive à échéance à la fin de l'année 2024.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés : approuve** le renouvellement de l'adhésion de la commune de Vesancy au service commun communautaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dit « Service ADS » ; **approuve** la convention régissant les principes du service ADS entre la commune et la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex ; **acte** le principe du renouvellement de l'adhésion pour une durée de 3 ans à partir du 01/01/ 2025 ; **autorise** le maire à signer la convention annexée ainsi que tout document relatif à ce dossier ainsi qu'à émettre tout titre ou mandat relatif à ce dossier ainsi qu'à la convention et **autorise** le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

# Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie

## TRAVAUX / VOIRIE

### Rétrocession d'un éclairage privé de voirie du lotissement « les Allées de la fruitière »

Afin de reprendre en exploitation et/ou raccorder sur le réseau Eclairage Public des ouvrages d'éclairage privés, il faut dans un premier temps une délibération du conseil municipal actant du souhait de reprendre ces ouvrages (entretien maintenance & prise en charge de l'énergie) et surtout actant que la voirie est ouverte à la circulation publique et que le pouvoir de police de M. le Maire s'applique dessus.

Cette reprise sera réalisée sous condition que techniquement les ouvrages aient été construits conformément à la réglementation en vigueur et qu'ils répondent au cahier des charges du SIEA.

Considérant que la voie de ce lotissement sera ouverte à la circulation publique et que le pouvoir du maire s'applique dessus ;

Considérant que l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés : accepte** de reprendre ces ouvrages (entretien maintenance et prise en charge de l'énergie ; **confirme** que la voirie sera ouverte à la circulation publique et que le pouvoir de police du maire s'appliquera dessus et **autorise** le maire à effectuer les démarches administratives.

### Convention relative à l'enlèvement des dépôts de déchets irréguliers

Dans le cadre de l'exercice de la compétence gestion et valorisation des déchets, des équipements de pré collecte sont installés sur le domaine public de la commune conformément au règlement inter-communal de collecte de la CAPG ;

Malgré les actions de prévention et de sensibilisation et les actions répressives qui peuvent être engagées, le constat est fait de la récurrence de dépôts de déchets divers laissés par les usagers au pied de ces équipements qu'il convient d'enlever pour assurer la propreté des lieux.

L'enlèvement de ces déchets est assuré de manière complémentaire par les services de la CAPG et les services de la commune.

La convention jointe vient préciser les conditions d'obtention de la compensation financière versée par la CAPG à la commune qui met en œuvre ses propres moyens dans le cadre de sa mission de maintenance et d'entretien de la voirie et du domaine public.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés : approuve** la proposition de convention de Pays de Gex Agglo pour le versement d'une compensation financière relative à l'enlèvement des dépôts de déchets irréguliers entre la communauté d'agglomération et la commune de Vesancy ; **autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

## FORÊT

### Programme des coupes 2025

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'ONF est tenu chaque année de porter à connaissance des collectivités propriétaires les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette (c'est-à-dire des coupes réglées - prévues au programme de l'aménagement en vigueur - ainsi que des coupes non réglées que l'ONF considère comme devant être effectuées à raison de motifs techniques particuliers).

# Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
60 a	IRR	89	2,5	2024	2026	A grouper avec des travaux de réouverture de l'alpage						
59 a	IRR	407	10,2	2024	2026	A grouper avec des travaux de réouverture de l'alpage						
5	IRR	535	10,7	2025	2025		<input checked="" type="checkbox"/>					
8	IRR	480	10,7	2025	2025		<input checked="" type="checkbox"/>					
53	IRR	335	11,6	2023	Supp.	Impossible sans projet de desserte						
19	IRR	473	10,3	2024	2026	Bois verts.						
54	IRR	223	7	2023	Supp.	Impossible sans projet de desserte						
18	IRR	626	12	2024	2026	Bois verts.						

L'assemblée délibérante, à l'unanimité des présents et représentés : approuve l'état d'assiette pour les coupes 2025 présenté ci-dessus ; autorise le mode de commercialisation proposé (vente sur pied avec mise en concurrence) et donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

## PERSONNEL

### Mise en place du régime des astreintes et de permanence pour les agents des services techniques

L'agent de maîtrise en poste ne bénéficie plus de logement de fonction. De ce fait, il y a lieu de mettre en place les indemnités d'astreinte et de permanence.

Les agents des collectivités territoriales bénéficient d'une indemnité non soumise à retenue pour pension ou, à défaut, d'un repos compensateur :

- lorsqu'ils sont appelés à participer à une période d'astreinte ;
- lorsque des obligations liées au travail imposent à un agent de se trouver sur son lieu de travail habituel, ou en un lieu désigné par son chef de service, pour nécessité de service, sans qu'il y ait travail effectif.

Il indique qu'une période d'astreinte s'entend comme une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de l'administration, la durée de cette intervention étant considérée comme un temps de travail effectif ainsi que, le cas échéant, le déplacement aller et retour sur le lieu de travail. La permanence correspond à l'obligation faite à un agent de se trouver sur son lieu de travail habituel, ou un lieu désigné par son chef de service, pour nécessité de service, un samedi, un dimanche ou lors d'un jour férié.

Il propose donc la mise en place de périodes d'astreinte et de permanence dans les cas suivants :

- période hivernale et tous événements climatiques exceptionnels et non prévisibles
- manifestation particulière (fête locale, concert, etc.)...

Ces astreintes sont prévues pour des semaines complètes durant la période hivernale du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> Mars.

Sont concernés les emplois suivants : Adjoint Technique et Agent de Maîtrise.

Les moyens mis à disposition sont les suivants : téléphone portable, local et matériels spécifiques.

Ces périodes pourront être effectuées par des agents titulaires ou non titulaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés : décide de mettre en place le régime des astreintes et des permanences pour les agents relevant de la filière technique dans les conditions définies ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 ; charge le Maire de rémunérer ou de compenser le cas échéant et à défaut, les périodes ainsi définies conformément aux textes en vigueur ; autorise le Maire à prendre et à signer tout acte y afférent.



# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## Modification du tableau des emplois permanents au 1<sup>er</sup> janvier 2025 : Création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet

Il est précisé que la personne qui effectue l'entretien des classes est en contrat vacataire depuis juillet 2024. Du fait que sa présence et ses horaires sont à ce jour réguliers, il y a lieu de modifier son contrat.

Il est proposé de modifier le tableau des emplois de la commune en ajoutant 1 poste d'agent Technique - entretien des locaux et en acceptant le tableau des emplois tel que présenté ci-dessous :

### TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET

Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant
<b>Service Technique</b> Ouvrier Polyvalent Voirie	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques et/ou Agents de maîtrise <b>35h00 / semaine.</b>
<b>Service Administratif</b> Secrétaire Générale de Mairie < 2 000 hab.	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs et/ou Adjoints administratifs <b>35h00 / semaine</b>

### TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET

<b>Service scolaire</b> Agent des écoles maternelles et d'animation et surveillance garderie périscolaire	1	Cadre d'emploi des ATSEM et/ou des Adjoints d'animation <b>33h55 / semaine</b>
<b>Service Administratif</b> Secrétariat et surveillance garderie périscolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs, et/ou des Rédacteurs <b>33h00 / semaine</b>
<b>Service Technique</b> Agent Polyvalent : ATSEM - entretien et Administratif	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques <b>30h00/semaine</b>
<b>Service Technique</b> Agent d'entretien des locaux	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques <b>15h00/semaine</b>

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés : décide** de créer un poste d'agent technique à temps non complet afin de lancer le recrutement ; **fixe** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; **autorise** le maire à prendre et à signer tout acte y afférent.

## ECOLE

### Point sur le conseil d'école

Mme Fontaine soulève une demande qui a été faite par les parents d'élèves et les enseignants, à savoir le souhait d'avoir une ATSEM à plein temps pour la 2<sup>ème</sup> classe de maternelle.

M. le Maire répond que pour l'instant la mairie ne peut pas recruter une personne supplémentaire.

### Participation de la Commune aux dépenses scolaires et aux activités scolaires

Les années passées, le Conseil Municipal avait maintenu le montant de la participation communale forfaitaire pour les fournitures scolaires à hauteur de 114 € par élève.

Il est proposé de renouveler, pour l'année scolaire 2024-2025, cette participation à hauteur de 114€ par élève pour les 64 élèves scolarisés sur la commune soit un total de 7 296 €. Ce montant sera imputé sur le budget de fonctionnement 2025 pour l'école.

D'autre part, l'activité ski aura lieu cette année mi-janvier à début février, 4 sorties sont prévues. L'activité piscine est prévue au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire. Il faut donc prévoir le transport pour ces sorties. Il est donc proposé de prendre en charge les activités ski et piscine sur la base des prévisions suivantes :

1 500 € pour le transport pour l'activité ski

Les devis (transports et entrées) pour l'activité piscine n'ont pas été reçus à ce jour.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés : fixe** le montant alloué aux dépenses scolaires pour l'année 2024-2025 à 114 € par élève ; **approuve** la prise en charge des transports pour le ski et l'activité piscine sous réserve que cette dernière soit limitée à 16 sorties maximum pour l'école.

## DIVERS

### Convention de mise à disposition de la Licence IV communale

En 2014, la commune de Vesancy s'était portée acquéreur de la licence IV de l'ancien restaurant Le Vesancy. Cette licence avait été exploitée par M. COLIN puis le restaurant Ô Château.

**Considérant** la nécessité d'exploiter cette licence IV sous peine de péremption

**Il est proposé** de mettre à disposition du food truck CA.MI.MA.SI BURGER la licence IV de la commune dont elle est propriétaire. Cette mise à disposition ne confère aucun titre de propriété pour le preneur. Le projet de convention annexé fixe les conditions de mise à disposition.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés : approuve** la proposition de convention de mise à disposition de la licence IV de la commune au profit du foodtruck CA.MI.MA.SI Burger.

### Commémoration du 11 novembre 2024

M. le maire souligne qu'il est dommage que l'école n'ait pas été représentée pour ce devoir de mémoire.

*L'intégralité du compte rendu est disponible sur le site [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr) sous l'onglet « Mairie » et sur les panneaux d'affichage.*

## Eligibilité de la fibre optique

Le SIEA nous informe que les réserves liées aux travaux de complétude du réseau fibre optique sur la commune ont été levées, et les logements qui n'étaient pas encore éligibles le sont à présent pour la grande majorité.

Il reste en cours d'études et travaux, 2 lotissements. Cela devrait être très rapide (sous 1 à 2 mois).

Vous pouvez vous rendre sur le site [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr) afin de réaliser un test d'éligibilité.

Si vous êtes éligibles, vous pouvez souscrire un abonnement fibre auprès d'un opérateur de votre choix.

En remplacement de **CHRIS' AMBULE**

### LA PETITE CHOUQUETTE

Je m'appelle Noémie Jacquet, j'ai 21 ans, je suis issue d'une famille originaire de Gex.

Mon projet est de pouvoir déambuler dans plusieurs communes du Pays de Gex avec mon camion aménagé dans lequel vous trouverez différents types de pain, du traiteur comme les quiches, des focaccias, de la viennoiserie, des classiques de la pâtisserie française et locale.

Je compte également vous faire découvrir mes créations en pâtisserie, confiserie et chocolaterie. Mon laboratoire se situera sur la commune de Gex.

J'aimerais commencer mon activité fin janvier début février.

J'espère que mon projet vous conviendra et à très vite dans votre magnifique village.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



Download on the  
App Store

GET IT ON  
Google Play

# ANNE NURY

Hommage lu, lors des funérailles d'Anne, par son fils Patrice, le 2 novembre 2024 à l'église de Cessy.



*Maman aurait été heureuse de voir qu'autant de personnes, famille et amis se sont réunis aujourd'hui pour lui rendre un dernier hommage.*

*Elle aurait eu 75 ans dans quelques semaines mais le destin en a malheureusement décidé autrement. Elle est partie si soudainement alors que nous n'étions pas préparés, elle qui aimait tant la vie. La douleur est grande et ton absence laisse un vide immense.*

*Maman était l'aînée, d'une fratrie de quatre enfants, dans une famille d'origine italienne modeste. Son père, notre grand-père, était tailleur et il confectionnait lui-même ses vêtements. Avec son humour et son humilité, elle nous répétait souvent qu'elle ne savait même pas faire un ourlet. C'est quand même un comble pour une fille de tailleur. Mais elle n'avait pas besoin de cela pour habiller notre vie de tendresse et de chaleur.*

*Maman a été une mère très attentionnée. Quand nous étions enfants ma sœur et moi, elle a fait le choix d'arrêter de travailler pour s'occuper de nous : un véritable cadeau. Elle était là pour chaque instant important, chaque anniversaire, chaque sourire, chaque moment marquant de nos vies. Elle rendait chaque instant spécial que ce soit lors de nos fêtes d'anniversaire ou des journées à la plage. Elle ne voulait rien manquer. Que ce soit dans les manifestations, les activités scolaires ou les spectacles, elle était là, toujours présente, toujours prête à applaudir, à encourager, à sourire. Maman avait cette envie de profiter avec nous, de partager nos joies et de faire de chaque instant passé ensemble un souvenir précieux. Elle a été une source d'amour et de bonheur pour chacun de nous.*

*Et puis, il y a vingt ans, maman a dû faire face à une épreuve immense : l'aplasie médullaire. Un nom un peu barbare pour une maladie qui aurait pu lui ôter la vie. Mais elle n'a jamais fléchi. Elle a fait face avec une détermination admirable, affrontant chaque jour avec dignité et un courage qui forçaient l'admiration. Grâce à l'amour et au sacrifice de son frère, Nicolas, qui lui a donné une nouvelle chance par une greffe, elle a pu continuer à être parmi nous, continuer à être notre maman. Ce don lui a permis de voir grandir ses petits enfants, ses nièces et neveux, de vivre tant de beaux moments avec nous. Elle a saisi chaque jour comme une bénédiction. Comme elle aimait le dire « chaque jour était du rabe ».*

*Malheureusement, il y a quelques années, la maladie est revenue sous une autre forme - un héritage familial. Malgré cette nouvelle épreuve, elle n'a jamais perdu son envie de vivre ni son sourire. Jusqu'au bout, elle a profité de la vie, de sa famille, des ses amis en voyageant, sortant, jouant aux cartes, elle a voulu être là avec nous, pour nous. Elle a de nouveau affronté cette épreuve avec courage et dignité, fidèle à la femme forte et résiliente qu'elle a toujours été.*

*Et puis, il y a quelques jours, entourée par ta famille, tu as arrêté de respirer. Tes poumons étaient trop fatigués par une succession d'infections. À ce moment précis, ce n'est pas le lien qui nous unit qui s'est coupé, c'est mon temps pour te dire à quel point je t'aime qui s'est écoulé.*

*Aujourd'hui, bien que tu ne sois plus physiquement avec nous, je sais que tu es toujours là, veillant sur nous. Ta mémoire et ton amour continueront de vivre à travers nous, la famille, et tous ceux qui ont eu la chance de te connaître.*

*Je veux te remercier pour tout ce que tu nous a donné.*

*Merci maman pour ta générosité, ton support dans les moments difficiles, ton amour.*

*Tu resteras à jamais dans nos cœurs et nos esprits.*

*Nous t'aimons, maman et tu manques chaque jour.*

# PIERRE BIANCHI

Hommage lu par sa fille Estelle lors des funérailles à l'église de Vesancy, le 14 janvier 2025

*Mon chère papa,*



*Comment te rendre hommage en quelques mots ? Te raconter en si peu de temps ? Ton caractère bien trempé, ton impulsivité et ton côté imprévisible nous ont parfois joué des tours, mais ta sensibilité, ton émotivité, ta gentillesse et ton grand cœur ont toujours pris le dessus.*

*Merci la vie de nous avoir mis sur le même chemin, de nous avoir permis d'apprendre ensemble et de construire cette belle relation. Tu nous as guidés, appris le partage, le respect, la tolérance, de vivre l'instant, maintenant et puis c'est nous qui t'avons tenu la main pour t'accompagner.*

*Ces dernières années, plus fragile, tu marchais lentement, parfois tu enjambais des obstacles invisibles, tu étais discret, tu aimais regarder et écouter les gens autour de toi. Un simple sourire te comblait de joie. Avec le temps, tu étais presque devenu notre enfant, fragile mais pourtant invisible à nos yeux, tu surmontais tous les obstacles.*

*Et puis ce matin d'hiver, tu es parti, sans prévenir, chez toi comme tu l'avais toujours souhaité.*

*Merci pour tous ces moments, pas de regrets, nous n'en avons pas raté un ! Nous avons tellement de souvenirs, tellement de rires, de lieux avec toi et ça, ça restera pour toujours, à nous !*

*Aujourd'hui nous allons devoir nous lâcher la main et j'espère que quelqu'un t'accompagnera pour la suite du chemin et que toi, tu continueras à guider le nôtre. On t'aime papa.*

*Estelle, Benjamin et Mégane*

PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

**SORTIE RAQUETTE NOCTURNE  
et /ou REPAS**

**Samedi 8 février 2025**

**Inscriptions jusqu'au 2 février**

**Auprès des membres du bureau :**

Yannick Consani, Valérie Ducret ,Cathy Jewell, Nick Ellis , Eliane Jonker  
ou **sur le site PEVV.fr :**

*Ouvert à tous*

pour plus de renseignements



Malgré le froid, c'est autour d'une fontaine poétiquement décorée que se sont retrouvés un bon nombre de personnes pour chanter des classiques de Noël, apprécier un bon vin chaud et partager ces agréables moments.

Bravo à Christine, Pascale, Françoise, Ghislaine, Yannick, Damien, Claudie et bien d'autres pour ce beau décor inspiré d'un poème de Jacques Prévert.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Mercredi 19 mars 2025 à 20h30**

**Salle Balthazar**



**Samedi 5 avril 2025**

**9h**, accueil sur le parking communal d'où se formeront les équipes.

Se munir de gants et de gilets fluos.

**12h**, collation offerte



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
*Mercredi 12 mars 2025 à 20 h*  
*Salle Balthazar*

**Chasse aux œufs de Pâques**  
**Lundi 21 avril 2025**  
Place du Château, à partir de  
10h  
de 0 à 11 ans



**Vendredi 25 avril**  
**à 14h**  
**Salle Balthazar**

*Nous avons été bien attristés par le décès soudain d'Anne. Elle faisait partie du comité du CLAV et était toujours là, fidèle au poste, pour partager nos idées lors des réunions. Elle était également tellement présente dans nos activités avec son enthousiasme et sa bienveillance.*

*Chère Anne, il nous restera le souvenir de ta bonne humeur et ton optimisme à toute épreuve malgré tes ennuis de santé. Merci.*

*Nos plus sincères condoléances à tes enfants, ta famille.*

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

## MAGIE DE NOËL : SOIRÉE ENCHANTÉE POUR LES ENFANTS



La fête de Noël de l'école a eu lieu le 17 décembre.

La salle était joliment décorée, grâce aux efforts conjoints de notre association et aux contributions des enseignants. Ces derniers nous avaient généreusement fourni de superbes décorations, des dessins et des bricolages réalisés par les enfants eux-mêmes. Ils avaient également préparé les élèves avec soin pour qu'ils nous offrent un moment émouvant : de jolis chants de Noël qui ont ravi les familles et amis venus les écouter. Nous adressons un grand merci aux enseignants, ainsi qu'à Krystel et Anaïs pour leur aide précieuse.

Parents, amis et enfants ont partagé ce moment chaleureux, dans une ambiance conviviale. La soirée a été marquée par la visite tant attendue du Père Noël – un moment de joie intense pour les petits. Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement M. Mugnier pour son rôle inoubliable. La fête s'est terminée par une boum où les enfants ont dansé avec entrain, entourés de leurs amis et de leurs proches. Ce fut un véritable bonheur de voir les enfants heureux, sourire aux lèvres, profitant de ces instants précieux en famille.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée festive.

Vivement nos prochaines rencontres, voir la joie des enfants est notre plus belle récompense.

### CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

Pâques aux cabanes: 26 avril  
Kermesse: 6 ou 21 juin (en fonction de la météo)

**L'association des parents d'élèves**



# LE YOGA

*En octobre 2023, je suis arrivée à Vesancy avec l'envie de rencontrer les habitants et de contribuer à la vie de la commune. Timidement, je me suis rapprochée du Club de Loisirs Amitiés de Vesancy pour leur proposer une idée qui me tenait à cœur : organiser des cours de yoga.*

*C'est ainsi que, dès février 2024, les premières séances ont vu le jour avec 4 à 5 participants. Petit à petit, le groupe a grandi ... non seulement en termes de nombre de participant(e)s, mais également dans sa pratique régulière. Chaque mardi, je vois un groupe qui progresse, qui s'implique et qui se dépasse.*

*Le yoga, ce n'est pas seulement l'exécution de postures. C'est aussi une union, un moment de partage, un don sans attendre un retour. Et ce groupe m'a offert sa confiance, son affection et son énergie toujours et sans exception positives. Chaque séance est empreinte de rires, de bienveillance et d'une belle complicité.*

*À l'approche des fêtes, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous de très joyeuses célébrations et le meilleur pour l'année à venir. Et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le mardi 14 janvier 2025 / 18h30 pour la reprise, et surtout pour commencer cette nouvelle année emplie de nouveaux défis yogiques à relever ensemble.*

*En attendant, je vous laisse avec quelques photos de nos séances, témoins de nos moments de rires et de partage.*

*À très bientôt sur les tapis !*

Alejandra



# LA MARCHÉ NORDIQUE

## La marche nordique à Vesancy

### Un sport individuel où il fait bon d'être ensemble



Depuis mars 2023, tous les samedis matin, nous sommes un petit groupe, qui pratiquons la marche nordique et profitons de ce sport de plein air.

Cette discipline fut créée dans les années 90 par des champions finlandais de ski de fond. Le réchauffement climatique les privant de neige l'été, ils inventèrent une technique bien particulière de marche avec un planté et une poussée de bâtons bien spécifique.

Cette technique permet de travailler et de bonifier la condition physique, notamment : la posture, l'équilibre, l'endurance, la coordination, le renforcement musculaire, le système cardio-vasculaire. Complète et non-traumatisante, cette discipline sportive permet de travailler également sa souplesse, son équilibre et la coordination de ses mouvements.

La marche nordique est le second sport après la natation qui sollicite le plus notre musculature. En effet, c'est 90 à 95% de notre corps qui est en activité pendant la pratique de ce sport.

Lors d'une marche normale, une vibration vient masser notre squelette jusqu'à la taille. En utilisant les bâtons, en enfonçant les pointes dans le sol, vous massez aussi tout le haut de notre corps, ce qui est bénéfique, entre autre, contre l'ostéoporose.

En marchant avec des bâtons, vous répartissez votre poids sur vos bras et votre torse, ce qui réduit la tension sur votre dos, vos hanches et vos genoux. En théorie, cela peut améliorer les douleurs dorsales pendant la marche.

Le mouvement des mains sur les bâtons provoque une effet de pompe. Le sang circule plus rapidement, le cœur bat plus vite et le cerveau se trouve plus alimenté ce qui libère de façon plus significative des endorphines.

Même s'il est pratiqué à une allure modérée, ce sport d'endurance implique un mouvement dynamique et ample au niveau des jambes et des bras. L'organisme doit répondre à l'effort qui lui est demandé et notamment fournir plus d'oxygène aux muscles. Pour faire face à ces besoins et stimuler la circulation sanguine, le rythme cardiaque s'accélère. Le système respiratoire s'active également et la quantité maximum d'oxygène reçue par les poumons augmente et la respiration s'accélère. Faire travailler son cardio permet de prévenir l'apparition de maladies cardiovasculaires.

Diplômé fédéral auprès de la Fédération Française de Randonnée, je propose des séances gratuites ouvertes à tous, sans critère d'âge, qui durent au moins deux heures.

La marche nordique se pratique sur des terrains avec peu de dénivelé afin de privilégier la technique qui sera adaptée à tous. Christian Ducret m'aide à sélectionner les parcours qui sont reconnus et adaptés.

Les séances se composent de 10 minutes d'échauffement, d'une marche avec application de la technique particulière de renforcement musculaire et enfin 10 minutes d'étirement.

Des séances où le plaisir de se retrouver, la bonne humeur et la convivialité sont au rendez-vous.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, envoyez un mail : [nicklesj@orange.fr](mailto:nicklesj@orange.fr)

Joël Nicklès



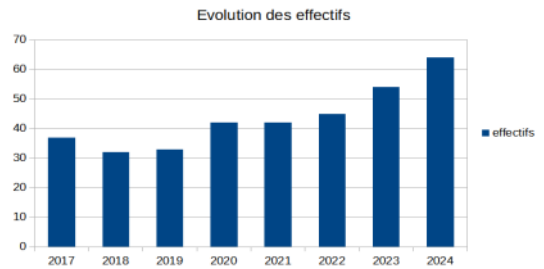
# CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

## De nouveaux élèves

En janvier, il y a eu trois nouveaux élèves à l'école.

La 1<sup>ère</sup> élève est en CE1 la 2<sup>ème</sup> est en grande section et le 3<sup>ème</sup> en Petite Section. Maintenant, dans la classe des grands, il y a 21 élèves et dans la classe de Mme Ledrapier, il y a 21 élèves et dans la classe Mme Grandclément, il y a 22 élèves.

Nicolas CM1, Liam et Luna -May CE1



## Un jeu que nous aimons beaucoup : Minecraft-edu



Pour ceux qui ne savent pas ce que c'est : Minecraft est un jeu de cube où on peut construire des choses avec des blocs. Il y a le mode *survie* et le mode *créatif*.

La différence entre ces deux modes : le mode *survie* on peut mourir et le mode *créatif*, on est immortel et il y a un menu pour choisir des blocs (le mode *survie* n'a pas ça). Le mode *survie*, il faut casser les blocs pour les avoir ou chercher dans des coffres. On peut aussi jouer en multijoueur, il y a des serveur très connus sur minecraft comme hypixel ou on peut crée des serveur nous-même dans hypixel ou dans d'autres serveurs il y a des modes de jeux, il y a bedwars et skyblocks et beaucoup plus.

Mais dans l'école, il y a un Minecraft-edu, c'est la même mais ça rajoute quelques blocs de mathématiques.

Gael CM1 Thelio et Naomi CE1

## Le "Compte est bon" et le Scrabble

Tous les ans, en janvier, nous commençons un concours de scrabble le premier mardi et de «compte est bon» le premier jeudi, puis tous les mardis et jeudis jusqu'en juillet.

**À quoi ça sert :** le **scrabble** sert à mieux développé notre mémoire des mots, ce qu'ils veulent dire et aussi pour apprendre d'autres mots. Le **"Compte est bon"** sert à développer notre compétence en calcul mental, tout ça en s'amusant.

**Qui le fait :** c'est le maître et les élèves qui jouent ensemble, et c'est souvent le maître qui a le plus de points sauf quand on trouve de meilleures solutions que lui.

Harmonie, Calee CM1 et Kylan CE2 (relecture le maître)

## Deux applications en ligne conseillées : Speeachnotes.co (écrit) et Deepl (traduit et lit)

### Speeachnotes.co

Pour utiliser speeachnotes.co, nous parlons dans le micro et le logiciel écrit (si nous articulons correctement). Cela nous aide à améliorer notre accent anglais. Cette application peut aussi écrire en plusieurs langues.

### Deepl

Nous utilisons Deepl en traduisant les textes que nous avons écrits. Pour savoir si ce que nous avons dit est vraiment ce que nous voulions dire. Ces textes sont la plupart du temps en anglais.

### Comment utilisons-nous ces applications en même temps ?

Nous utilisons ces applications en parlant sur Speeachnotes.co puis nous traduisons notre texte sur Deepl.

### Pourquoi nous les utilisons-nous ?

Nous les utilisons, car ce sont deux applications bien utiles pour développer des compétences en langue. À l'oral et à l'écrit.

Livia et Kaly CM2, Timothé.B CE2



# CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

## Castor informatique

CONCOURS CASTOR  
INFORMATIQUE



Arrivez-vous à résoudre tous les défis ?

Castor informatique est un logiciel informatique qui nous apprend la logique, chaque année a lieu en décembre le concours des castors.

Nous pouvons le faire à deux ou solo.

Normalement, c'est à partir du CM1, mais nous faisons tous, le concours : les CE1 et CE2 font donc au niveau CM1.

Lélia CM2, Timothée et Léon CE1

## Sorties ski

Ce mois-ci, nous allons aller faire du ski de fond trois vendredis, toute la journée, pendant trois semaines de suite. Nous pique-niquerons dans la salle hors-sac

C'est la mairie qui va financer les cars et nous les remercions beaucoup.

Dans les accompagnateurs, il y a des parents, des grands-parents et une grande sœur d'élèves. Tous ont passé un ou plusieurs agréments pour pouvoir nous accompagner.

Nous faisons du ski pour le plaisir et pour muscler nos bras et nos jambes et développer notre équilibre.

Swann et Ilona cm2 et Soraya cm1 (relecture le Maître)

## Mots mêlés : Bonne Année

On vous souhaite nos meilleurs vœux, une nouvelle très bonne année, rempli d'amour, de bonheur et de beaucoup de joie et... aussi des bons mots mêlés. Louisa CE2, Marceau et Chloé CE1



VOEUX	E	R	T	M	Ç	X	D	M	Ç	Y	C	S	Y	K	Q
SAPIN	T	S	E	M	K	P	J	O	Y	E	U	X	K	J	N
NOEL	E	F	A	V	E	A	H	E	H	N	Y	S	O	P	E
GUIRLANDES	F	K	A	R	E	P	S	A	P	I	N	E	Z	E	U
BOULES	W	T	E	M	N	I	R	C	U	X	Y	D	N	V	E
NEIGE	H	Y	N	B	I	L	L	V	S	X	H	N	T	X	T
ANNEE	G	G	M	O	E	L	L	L	R	A	A	J	G	O	
BONNE	I	K	R	N	A	O	L	K	O	G	H	L	I	M	I
FETE	F	T	N	N	A	T	R	E	X	N	D	R	E	Z	L
CADEAUX	G	L	C	E	S	E	C	I	V	R	E	I	C	N	E
ETOILE	N	R	G	U	A	S	Ç	S	P	O	L	U	G	N	L
REVEILLON	L	E	O	N	Y	B	E	M	U	L	E	G	F	E	L
PERE	M	X	U	A	E	D	A	C	E	V	Q	U	X	I	K
FAMILLE	R	Y	V	F	K	F	S	U	X	F	X	P	X	G	S
PAPILLOTES	B	O	U	L	E	S	R	K	U	E	G	N	A	E	Q
JOYEUX															